



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Vendredi 17 mai 2019

La phase d'admission de la procédure Parcoursup a commencé le 15 mai 2019 à 19h. Elle concerne cette année 898 054 candidats, dont 639 905 sont des lycéens, 133 057 des étudiants en réorientation et 125 092 des candidats non scolarisés, pour la plupart en reprise d'études. Au total, ces candidats ont formulé 6.9 millions de vœux sur Parcoursup dans plus de 14 500 formations.

En 2019, l'offre de formation sur la plateforme a été enrichie avec 1 500 formations supplémentaires. Le calendrier de la procédure a également été raccourci et accéléré et des outils ont été mis en place pour accompagner au mieux l'ensemble des candidats (répondeur automatique, points d'étape réguliers, création d'une aide à la mobilité inter-académique...).

La procédure d'admission dans l'enseignement supérieur fonctionne de manière progressive et continue : les candidats reçoivent chaque jour les réponses des formations, sauf pendant les épreuves écrites du baccalauréat. Elle repose également sur un principe de solidarité : ce sont les candidats qui libèrent des places au fur et à mesure qu'ils acceptent ou refusent certaines propositions, ce qui permet de faire immédiatement de nouvelles propositions à d'autres.

Entre mercredi 15 mai et jeudi 16 mai, ce sont près de 1.5 millions de propositions qui ont été faites aux candidats. Tout au long de la procédure, le nombre de propositions continuera d'augmenter progressivement.

Le 16 mai, au lendemain de l'ouverture de la phase d'admission, nos équipes ont procédé aux vérifications quotidiennes d'usage. Au cours de ces vérifications, elles ont été alertées par des taux anormalement élevés de propositions d'admission formulées par certaines formations par rapport à leur capacité d'accueil. Cela concerne un peu moins de 400 formations sur les 14 500 formations proposées soit environ 2% du nombre total de formations.

La situation des candidats ayant formulé des vœux dans les formations concernées a ainsi été actualisée afin qu'elle corresponde à la réalité des capacités d'accueil :

- les candidats concernés peuvent avoir à nouveau reçu des propositions d'admission dans ces formations. Ces propositions sont désormais conformes aux capacités d'accueil de ces formations ;
- Ils peuvent avoir été placés sur liste d'attente, dans le respect du classement qui avait été établi par les formations ;
- Les propositions d'admission dans d'autres formations, qui avaient été préalablement refusées par ces candidats, ont été réactivées.

Tous les candidats concernés ont reçu une information individuelle. Ils seront accompagnés par les équipes éducatives de leur établissement actuel.



COMMUNIQUÉ PRESSE

Par ailleurs, les équipes de Parcoursup chargées d'accompagner les candidats seront disponibles tout au long de la journée pour répondre à leurs questions (numéro vert : 0 800 400 070, rubrique « contact » dans le dossier de chaque candidats, réseaux sociaux...).

La très grande majorité des candidats n'ont pas formulé de vœux pour l'une de ces formations. Ils ne sont pas concernés et leur situation n'a connu aucune modification.

A cette heure, l'ensemble des propositions formulées sur Parcoursup sont à jour. La procédure d'admission poursuit son cours normal.

CONTACTS PRESSE

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

T 01 55 55 30 10

spresse@education.gouv.fr

www.education.gouv.fr/presse

<https://twitter.com/EducationFrance>

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

T 01 55 55 99 12 / 86 90

spresse-mesri@recherche.gouv.fr

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

<https://twitter.com/sup-recherche.gouv.fr>